

### Votre contact

Madame Hélène AUDEVAL  
03 26 48 42 28

### Durée

5 jours  
35 heures

### Public

Personnels cumulant les fonctions d'encadrement technique, et/ou de chantier et/ou d'opérateur dans le cadre d'interventions sur des matériaux et équipements contenant de l'amiante.

### Prérequis

Aucun niveau de connaissance préalables n'est requis pour suivre cette formation.

Attestation d'aptitude médicale au poste de travail prenant en compte le port des équipements de protection.

### Effectif

Minimum 6 participants  
Maximum 12 participants

### Méthodes pédagogiques et techniques

Alternance d'exposés et d'études de cas  
Mises en situation sur des plates-formes  
Pédagogiques dans les différentes fonctions.

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

Plateforme pédagogique représentative de différents métiers, équipements de protection individuelle et collective.

### Formateur

Formateur qualifié, préventeur et intervenant sur des missions de prévention du risque lié à l'amiante.

### Informations complémentaires

Attestation médicale obligatoire.

### Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :  
Identifier les opérations spécifiques pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits.  
Etablir les procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante sur la base de l'évaluation des risques.  
Appliquer et faire appliquer par ses équipes, les procédures adaptées aux interventions s'intégrant dans un plan de prévention ou un PPSPS.

### Contenu

#### THEORIE

##### L'amiante

Caractéristiques, propriétés et effets sur la santé.  
Les maladies professionnelles et les modalités de réparation.

##### Les exigences de la réglementation

Responsabilités pénales et civiles appliquées aux risques amiante  
Obligations des propriétaires (Code de la santé publique)  
Obligations des employeurs (Code du travail)  
Obligation des détenteurs de déchets amiantés (Code de l'environnement)

##### Amiante et analyse des risques

Principe de l'analyse de risque /identification des risques : recherche documentaire (DTA, rapport de repérage)  
Evaluation du risque amiante

##### Les procédures et méthodes d'intervention

Procédures pour la protection des tiers et de l'environnement  
Méthodes pour limiter la production et l'émission de fibres d'amiante dans l'air (confinement abattage de poussière)  
Protection individuelle des opérateurs : matériels et modalités d'utilisation  
Procédures de décontamination du personnel  
Procédures de gestion des déchets

##### Procédures avant intervention sur matériaux contenant de l'amiante

Rédaction de la notice de poste  
Elaboration validation et transmission du mode opératoire  
Le mode opératoire et les autres documents de la prévention des risques (DU, PPSPS, Plan de prévention)

##### Procédures d'intervention

Modalités de suivi des interventions  
Gestion des situations d'urgence  
Gestion administrative et technique des déchets  
Suivi de l'exposition des opérateurs

#### PRATIQUE

Exercices pratiques  
Mise en application des procédures et méthodes de travail par les opérateurs  
Expliquer, transmettre les informations et faire appliquer aux opérateurs l'ensemble des méthodes et procédures.

## Contenu

### Validation

L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation selon l'exigence des annexes 1 et 2 de l'arrêté du 23 février 2012 en vue de la délivrance d'une Attestation de compétence.

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Le renouvellement de l'Attestation de compétence est imposé tous les 3 ans.

Version du 26/05/2017

